

VILLE DE GENTILLY
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 5 février 2020 à 21h
en mairie, salle des fêtes, place Henri-Barbusse
ENTRÉE LIBRE

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 19 décembre 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : compte-rendu des décisions prises par Madame la maire sur délégation du Conseil municipal.

AFFAIRES MISES EN DÉLIBÉRÉ

PERSONNEL COMMUNAL

- Embauche de 2 régisseurs saisonniers d'avril à juin 2020.

ÉCONOMIE

- Approbation du soumissionnaire à la Délégation du service public par voie de concession pour la gestion des marchés de plein vent de la Ville de Gentilly et autorisation de signer le contrat de concession.

ENVIRONNEMENT

- Convention de superposition d'affectations portant sur la passerelle du Cambodge.

AFFAIRES DOMANIALES

- Approbation du principe du règlement de l'indivision entre les villes d'Arcueil et de Gentilly gérée par la Commission syndicale Gandilhon.

JEUNESSE ET VIE DE QUARTIERS

- Organisation d'un séjour en direction des 13-16 ans à Freiberg du 4 au 10 avril 2020.

DIRECTION DE LA SANTÉ/PRÉVENTION

- Convention de partenariat avec les Hospices civiles de Lyon pour la participation à un programme de recherche en gestion des risques en Centre de santé.
- Convention de don d'un échographe avec l'association CAPIS France.



La maire
Patricia TORDJMAN